

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Tout achat de produits (ci-après les « Produits ») et/ou de prestations de réparation (ci-après les « Prestations ») auprès de la société JLM Auto Services (ci-après la « Société ») implique l'acceptation sous réserve par le client des présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») qui précèdent sur toutes autres conditions posées par lui, sauf accord express de notre Société. Le terme « Client » désigne indifféremment les clients agissant dans le cadre de leur activité professionnelle (ci-après « Client(s) Professionnel(s) ») et les clients agissant pour leur besoin(s) personnel(s) (ci-après « Consommateur(s) »). Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la commande par le Client de Produits et/ou de Prestations.

Article 1 - COMMANDE - ACCEPTATION :

Nous nous réservons le droit de rectifier à tout moment toutes erreurs ou omissions manifestes qui seront constatées dans les devis, acceptations de commande, bons de livraison ou autres, même acceptées par l'un de nos représentants. Les devis sont fournis et les commandes sont acceptées par nous, sous réserve des termes et conditions suivantes, expressément incorporées dans le contrat passé entre notre société et le client qui les accepte inconditionnellement ne varietur, dès la commande, toute clause dérogatoire non acceptée expressément par nous ne nous étant pas opposable. Nos tarifs, devis, catalogues, brochures et publicités sont indicatifs et non contractuels. La société ne s'engage et ne s'oblige que par le présent contrat qui ne sera parfait que lorsque nous vous aurons adressé notre acceptation écrite de votre commande ou, à défaut, lorsque nous vous aurons délivré les Produits ou prestations commandées. Toute demande de modification ou annulation de commande par l'acheteur ne pourra être prise en considération que si elle a été notifiée au vendeur avant l'expédition, la livraison des Produits ou l'exécution des prestations. En cas de refus de cette demande par le vendeur, les acomptes versés ne pourront être restitués qu'en votre faveur Produits ou de prestations. Les avoirs consentis à l'acheteur ne sont valables que sur les commandes suivantes.

Article 2 - PRIX - CONDITIONS DE PAIEMENT - PÉNALITÉS

Les tarifs du vendeur sont modifiables à tout moment sans préavis et la facturation est établie au prix en vigueur au jour de la commande. Sauf convention contraire, les règlements seront effectués sans escompte ou comptant, par chèque bancaire ou par carte bancaire, avant la livraison. Il est expressément convenu que, conformément aux articles 2367 et 2368 du Code Civil, les Produits désignés ou recto restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal, frais, intérêts et autres accessoires. En cas de non-paiement même partiel dudit prix, nous nous réservons le droit, même sans mise en demeure, de considérer la vente résolue de plein droit et de reprendre les Produits sans formalités ni indemnité, ce droit pouvant, en cas de règlement ou liquidation judiciaire de l'acheteur, être exercé dans le délai de quatre mois à partir du jugement ouvrant la procédure. En cas de résolution, les acomptes perçus seront conservés par nous-mêmes en réparation du préjudice subi consécutivement à la résolution de la vente. Toute difficulté sera tranchée par simple ordonnance de référé rendue par M. le président du Tribunal de Commerce compétent, avec expertise le cas échéant aux frais de l'acheteur. Lesdites Produits restant notre propriété, l'acheteur en est simple dépositaire; il s'interdit de les transformer et ne peut les revendre que sous réserve d'acquiescer, dès la revente, l'intégralité du prix restant dû, les sommes correspondantes étant dès à présent nanties à notre profit conformément à l'article 2071 du Code Civil. En cas de transformation ou montage sur véhicule des Produits, le droit du vendeur s'exercera ou prorata de leur valeur, soit sur le produit transformé, soit sur le véhicule sur lequel le matériel a été monté.

Le défaut de paiement à l'échéance convenue reprise sur la facture rend exigible la totalité des sommes restant dues et entraîne, si bon nous semble, la résiliation du contrat ainsi que la déchéance rétroactive de toutes conditions particulières qui auraient pu être accordées. Tout retard dans le paiement convenu avec l'acheteur professionnel nous ouvre droit immédiatement et sans mise en demeure, outre à l'indemnité forfaitaire de 40 € HT prévue à l'article L441-6 du Code de Commerce, à un intérêt sur toutes les sommes restantes dues, à un taux fixé à trois fois le taux d'intérêt /égo/ et, à titre de clause pénale, à une indemnité forfaitairement fixée à 12,25 % du montant hors taxes de la facture impayée. La compensation légale ou conventionnelle pourra être opposée par nous en tout état de cause.

Article 3 - LIVRAISON - TRANSFERT - REPRISE

a) Délais: Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités chez le fabricant. En cas d'impossibilité d'approvisionnement ou d'un délai dépassant 72 h (samedis, dimanches et jours fériés exclus) du Produit commandé, le vendeur se réserve la possibilité de proposer un Produit d'une autre marque, de prix et qualité équivalents. Dans tous les cas, les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Le dépassement des délais de livraison ne peut donner lieu ni à dommages intérêts, ni à retenue, ni à annulation des commandes en cours, sous réserve de l'application de l'article L114-1 du code de la consommation aux acheteurs particuliers.

b) modalités de livraison : Il défaut de stipulation contraire, nos livraisons ou l'exécution des prestations ont lieu à notre dépôt/atelier, à charge pour le client d'en assurer l'enlèvement ou l'expédition. Si les Produits sont livrés ou lieu de leur destination indiqué dans la commande, les Produits livrés seront réputés livrés, en quantité et en qualité, à la commande.

c) Risques - Réception : Les Produits voyagent aux risques et périls du seul client auquel il appartient en cas d'avarie ou de manquant, de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par lettre recommandée avec accusé de réception ou transporteur dans les trois jours suivant la réception des Produits. Une copie sera adressée à la Société. Sous préjudice des réserves émises auprès du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou la non-conformité du Produit livré ou produit commandé doivent être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception dans les huit jours suivant la réception des Produits. Il appartiendra alors au client de fournir toutes justifications quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Les risques liés à l'opération de livraison des produits au client professionnel sont à la charge de la Société. Le transfert des risques au consommateur s'opère à la livraison.

d) Droit de rétractation : Conformément aux prescriptions de l'article L. 121-20 du Code de la consommation : « le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs pour exercer son droit de rétractation sous avoir à justifier de ses motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour. Le délai précité court à compter de la date de passation de la commande du service ou, le cas échéant, de la date de réception du produit. Lorsque le délai de quatorze (14) jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

La mise en œuvre du droit de rétractation devra le cas échéant s'exercer par courrier recommandé avec demande d'avis de réception adressé au siège social de la société auquel sera annexé une copie de la confirmation de commande du client.

La société devra rembourser la totalité des sommes, frais de livraison inclus. Le remboursement sera effectué au plus tard dans les 14 jours ouvrés qui suivent la date à laquelle la société a été informée de la décision de rétractation. Le client sera remboursé par chèque ou virement bancaire. Par dérogation à ce qui précède, le client sera déchu de tout droit à rétractation si le service commandé est exécuté ou si les produits commandés ont commencé à être consommés, avec l'accord du Client, avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours précités. Les commandes de produits et services nécessitant la fourniture d'une prestation de service seront à cet égard réputées exécutées au sens du présent article lorsque la prestation aura commencé à être mise en œuvre dans l'établissement.

e) Retour : Tout retour de produits doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et le client et donnera lieu à l'établissement d'un avoir au profit du client après vérification qualitative et quantitative des produits retournés. Tout produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition du client et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Dans tous les cas, les frais et risques du retour demeurent à la charge du Client.

Article 4 - GARANTIES

En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés ou des prestations exécutées dûment constatée(e) par le vendeur, la garantie ne joue pas ; le client pourra cependant obtenir, à son choix, le remboursement ou le remplacement des produits/prestations, à l'exclusion de tout autre dommage intérêt. La garantie ne joue pas également pour les défauts et détériorations provoqués par l'usage naturelle ou l'usage anormal du produit/prestation vendu. La garantie s'applique à tous les pneumatiques neufs ou rechapés, y compris poids lourd, et sous réserve, dans ce dernier cas, du respect des préconisations de resserrage des roues au bout de 50 km. La garantie ne couvre pas, en revanche, la carcasse du pneumatique rechapé. La garantie couvre le remplacement du "produit ainsi que la prise en charge de la main-d'œuvre afférente à cette opération. La durée maximale de la garantie est fixée à un an. La garantie ne s'applique pas à des dommages antérieurs à la réparation ou non détectés lors de la réparation (infiltrations d'air, chocs.). Avant de rechapier ou de réparer, les pneumatiques ou produits concernés par nos clients sont examinés avec le plus grand soin. Toutefois, en cours d'exécution, certains d'entre eux peuvent se révéler irréparables ou inutilisables, nous ne pourrions en aucun cas être tenus responsables ni garantir le retour dans leur état primitif. Après exécution de l'opération demandée, nous ne pouvons assurer le dépôt des articles réparés, rechapés ou rénovés pendant plus de trois mois, si le client n'a pas réglé la valeur correspondant à cette opération. Dans le cas contraire, nous serons autorisés soit à procéder à l'échange standard, soit à disposer purement et simplement de ces produits, sous réserve de dédommager notre client de la valeur vénale de l'élément avant exécution de la réparation ou remise en état.

Article 5 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éventuels documents techniques remis à nos Clients Professionnels demeurent la propriété exclusive de notre Société, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande. Le Client Professionnel s'engage à ne faire aucun usage de ces documents, susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de notre Société et s'engageant à ne les divulguer à aucun tiers.

Article 6 - CONFIDENTIALITÉ

Le client professionnel s'engage en tout moment à conserver la confidentialité des documents techniques et de toute propriété intellectuelle qui lui ont été transmis par la société. Le client professionnel s'engage à informer ses employés de l'obligation de confidentialité stipulée ci-dessus.

Le client professionnel qui manquera à son obligation de confidentialité engagera sa responsabilité et répondra du préjudice subi.

Article 7 – PROTECTION DES DONNÉES

7.1 Traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre de la relation client: la société ne traite vos données à caractère personnel que si ces dernières sont nécessaires à l'établissement, l'exécution et le suivi de la relation client avec vous, ainsi qu'au suivi commercial et marketing de cette dernière. Les seules données à caractère personnel, qui sont collectées par la société, sont celles directement fournies par vous, ainsi que celles résultant de vos commandes. La société traite vos données à caractère personnel dans le cadre de la relation client conformément à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de données personnelles/les, et notamment celles de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et celles du règlement (CE) 2016/679 du Parlement européen sur la protection des données à caractère personnel. Conformément à ces dispositions légales et réglementaires, toutes vos données à caractère personnel sont traitées dans la plus stricte confidentialité.

7.2 Destinataires de vos données à caractère personnel: pour les besoins de la relation client et de la prospection (pour des produits ou services identiques ou similaires à ceux souscrits dans le cadre de la commande), ces données à caractère personnel peuvent être transmises sur la même base légale et pour la même finalité aux sociétés sous-traitantes ou aux sociétés affiliées de chaque Partie (« société affiliée » désigne toute entité juridique qui, de manière directe ou indirecte, contrôle une Partie, est contrôlée par une Partie, ou est soumise avec une Partie à un contrôle commun, le terme « contrôle » désignant la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote ou du capital de cette entité juridique). En cas de transfert de données à caractère personnel en dehors de l'Union européenne, ce transfert sera réalisé en stricte conformité avec les règles impératives applicables, ainsi que les règles internes à chacune des Parties.

7.3 Durée de conservation de vos données à caractère personnel : vos données à caractère personnel seront traitées pendant la durée de la relation client puis pour une durée de cinq (5) ans à compter du terme de ladite relation client (à l'exception du traitement spécifique relatif à la prospection commerciale qui ne sera effectué que pendant une durée de trois (3) ans à compter du dernier contact avec vous). Au terme de cette période, vos données à caractère personnel seront supprimées, à condition que cette suppression ne soit pas contraire à toute obligation légale de les conserver.

7.4 Protection des données stockées ; la société prend les mesures de sécurité techniques et organisationnelles afin de protéger les données à caractère personnel fournies par vous contre toute manipulation, perte, destruction ou contre tout accès par des personnes non-autorisées. Les mesures de sécurité sont continuellement améliorées et adoptées en conformité avec les dernières technologies. Les données fournies qui ne sont pas créées peuvent potentiellement être collectées et manipulées par des personnes non autorisées.

7.5 Droits des Clients; en vertu du Règlement Général de la Protection des Données (EU RGPD), vous bénéficiez des droits suivants quant au traitement de vos données à caractère personnel (Droits d'information des articles 13 et 14 EU RGPD): Droit de retirer son consentement de l'article 7 EU RGPD; Droit d'accès de l'article 15 EU RGPD; Droit de rectification de l'article 16 EU RGPD; Droit de suppression de l'article 17 EU RGPD; Droit de limitation ou traitement de l'article 18 EU RGPD; Droit à la portabilité des données de l'article 20 EU RGPD; Droit d'opposition ou traitement de l'article 21 EU RGPD. En cas de question sur ce sujet ou pour exercer ces droits, vous pouvez contacter notre responsable à la protection des données par email: contact@jlmautoservices.com. L'exercice de ces droits est susceptible, selon le moment où il intervient, d'impacter la prise en compte d'une commande. Le cas échéant, vous pouvez également contacter l'autorité de protection des données nationale compétente. Pour la France, il s'agit de la Commission nationale de l'informatique et des Libertés. Par ailleurs, vous disposez du droit de vous inscrire gratuitement sur la liste Bloctel, liste d'opposition ou démarchage téléphonique.

7.6. Données personnelles/les et sous-traitance de traitement (uniquement pour les Clients Professionnels) : dans le cas où le contrat implique un traitement de données personnelles spécifique, la société et le client professionnel sont expressément convenus de signer concomitamment au CGV un contrat de traitement de données.

Article 8 – FORCE MAJEURE

Notre société ne sera pas tenue pour responsable vis-à-vis du Client en cas de défaillance ou de défaut dans l'exécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure. Le cas de force majeure suspend les obligations à la charge de notre Société pendant toute la durée de son existence. Toutefois, si le cas de force majeure a une durée supérieure à 15 (quinze) jours calendaires consécutifs, la commande pourra être résiliée de plein droit par le client ou la société, 8 (huit) jours calendaires après la date de première présentation d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Sont considérés comme cas de force majeure tous les événements échappant raisonnablement au contrôle du de la Société et qui rendent l'exécution de la commande, totalement ou partiellement impossible.

ARTICLE 9 - MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de réclamation, le client consommateur doit dans un premier temps s'adresser à JLM Auto Services.

En second recours, tant que JLM Auto Services est adhérent de MOBILIANS, sous réserve d'avoir au préalable adressé une réclamation écrite à JLM Auto Services et du respect des conditions de recevabilité de son dossier (dont il peut prendre connaissance sur <http://www.mediateur-mobilians.fr/comprendre-la-mediation.htm>), le client consommateur peut saisir le Médiateur de Mobilians :

- soit directement en ligne sur son site internet : www.mediateur-mobilians.fr ;

- soit en remplissant un formulaire de saisine téléchargeable sur le site du médiateur et en l'adressant au médiateur par courrier à M. le Médiateur de Mobilians - 43 bis route de Vaugirard - CS 80016 - 92197 Meudon CEDEX ;

- soit par courriel à : mediateur@mediateur-mobilians.fr